

/// PRÉSENTATION

Le titulaire du BNSSA est un sauveteur aquatique qui est formé pour assurer la surveillance des lieux de baignade, pour intervenir en cas d'urgence et pour sauver et prodiguer les premiers soins.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Avoir 17 ans révolus lors du passage de l'examen ;
- ✓ Répondre aux exigences médicales d'entrée en formation.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail via les actions de formation conventionnées par la Région Île-de-France.

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

2 mois

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :
✓ Sauveteur aquatique.

